

comme l'Angelus sonnait lentement, arrivant par notes déchirées aux deux amoureux des bois, comme le dernier rayon du soleil disparaissait derrière les monts.

Il était mort !... Sa vie s'en était allée dans un seul mais long soupir, lequel fit comprendre, à la rose implorée, que ce soupir, ce seul souffle jurait une parole d'immortelle espérance : Dans la mort je ne t'oublierai pas...

Alphonse Gignac

SAIT-ON AIMER ?

Je croyais pourtant en avoir dit suffisamment sur ce point, mais je m'aperçois que je n'ai pas encore été compris ; c'est pourquoi je me permets à regret—de venir molester les lecteurs du MONDE ILLUSTRÉ en parlant de nouveau d'un sujet qui doit devenir monotone pour eux.

Après la courtoise réplique de ma gentille correspondante, Karoli, dont je respecte les opinions sans cependant les partager, une nouvelle correspondante, Emeri, commente mon premier article sur ce sujet, mais en interprétant mal mes idées. Amie Emeri, ce que vous dites dans votre article intitulé : "Un plaidoyer," me paraît juste. Comme vous, je reconnais que l'amour existe encore, puisqu'on rencontre parfois—rarement cependant—un doux et vrai bonheur. Je n'ai jamais songé à nier cette vérité ; mais ce que je nie fortement, "c'est que l'amour de nos jours, en général, joue le principal rôle dans les mariages." Telle est, en résumé, la doctrine que j'ai émise dans mon premier article.

Il m'en coûte beaucoup, croyez-le, d'avoir à blesser vos illusions, mais dussé-je encourir votre blâme, je dois dire la vérité, et avouer que la simple observation de chaque jour nous prouve bien que mon assertion est vraie. Je ne suis pas, comme vous semblez l'insinuer, aimable correspondante, un misanthrope dans toute l'acception du mot, ô non, je reconnais encore du bon et du beau dans le cœur de l'homme, mais je déplore le triste rôle auquel l'amour est asservi en général.

Ah ! je sais qu'il y a encore de nobles cœurs qui ressentent les douces émotions, de nobles sentiments ; je sais qu'il y a encore de saintes victimes du dieu Amour, qui se sert souvent de l'inconstance comme bourreau des cœurs. Mais, hélas ! ils composent la minorité. Vous, amie Emeri, vous qui voyez tout en rose autour de vous, étendez plus loin vos regards, et, à l'aide d'une longue et attentive observation, vous vous rendrez compte que je n'ai pas tort. N'étudiez pas cette question au point de vue de votre propre cœur, car les nobles cœurs ne peuvent croire aux bassesses, mais servez-vous de la droite raison et, à la lueur de son flambeau, examinez, examinez sans cesse, et vos illusions sur ce sujet seront vite évanouies.

Je vous remercie très sincèrement de vos consolations, et tout en admettant votre bonne intention, je dois vous avouer que je ne vois pas bien ce qu'elles auraient à faire ici. Si mes idées vous paraissent sombres, croyez bien qu'elles sont inspirées par l'évidence de la vérité de ce que j'avance. Quand à ce qui m'est personnel, mes idées sont loin d'être sombres, mais je traite ce sujet à un point de vue général et non à un... particulier.

Ainsi donc, sans rancune, amie Eméri. Et examinez attentivement, afin de vous convaincre que ma cause n'est pas si mauvaise que vous semblez croire.

Que dirai-je maintenant à ma charmante amie, Violette, qui me fait l'honneur de m'appuyer dans cette discussion ? C'est qu'elle fait preuve de courage, cette bonne amie, en venant embrasser une cause, répudiée et attaquée par tant d'autres... Aussi cet exemple me rend plus fort, parce que je me sens appuyé par une correspondante d'un grand talent, et qui a donné déjà maintes preuves d'un profond jugement. Permettez-moi donc, charmante correspon-

dante, de vous présenter de nouveau mes plus sincères remerciements et de plus sages, persuadé que j'interprète très bien votre pensée—du moins j'espère ne pas me tromper,—sans supposer bien des choses...

Vous me faites réellement trop d'honneur, et surtout vous me flattez étrangement, aimable Violette, en semblant attacher beaucoup de poids à ma correspondance. Soyez sûre que je suis plus sincère, et surtout plus juste en vous attribuant toutes les bonnes choses que vous me prodiguez avec tant de libéralité.

En effet, je tiens beaucoup à votre correspondance, d'abord parce que votre talent procure toujours de doux moments de satisfaction à ceux qui vous lisent, puis, parce que, actuellement surtout, il m'est doux de trouver auprès d'une amie, une approbation et un encouragement.

T. Ribou

RESTES DU MARQUIS DE MORÈS

(Voir gravures)

Les autorités militaires de la frontière de Tunisie à Kébili ont envoyé quatre cavaliers Merazig indigènes, sous les ordres de Saïd-Ben Masseïm. Quand ils sont arrivés à Sinaoum, ils ont appris par un mendiant à leur service que les habitants voulaient aller chercher le corps, l'enlever afin de réclamer une rançon fantastique et qu'ils se préparaient à partir, montés sur des meharis, pour couper la route. Les quatre cavaliers repartent à l'instant pour les précéder sur le lieu du massacre, à El-Ouatia, relèvent les corps de Morès et d'Abdelhak et laissent les deux autres cadavres ; malgré la putréfaction avancée, ils les enveloppent dans des peaux et des nattes, en des sacs appelés tebis, les chargent sur leurs chameaux, ainsi que les objets laissés : chapeaux, morceaux de papier, et, après moins d'une heure, filent en évitant les points où il y a de l'eau et où ils sont guettés ; ils parcourent en quatre jours, sans le moindre arrêt, jour et nuit, 400 kilomètres et, dans une marche admirable, arrivent après avoir évité toutes les embuscades ; ils rentrent à Kébili. Ils avaient été quinze jours absents.

A Gabès, les corps furent reconnus aux dents aurifiées du marquis, et on les mit en bière de plomb devant M. de Puisaye, son ami, revenu de Paris. Un service a eu lieu à l'église paroissiale toute comble, un autre à Tunis, présidé par l'archevêque.

Le mendiant qui causa avec les habitants, à Sinaoum, a recueilli les détails suivants :

La caravane Morès ayant levé le camp d'El-Ouatia où elle était depuis la veille, M. de Morès avait convenu avec ses nouveaux convoyeurs touareg et chamabas que l'on se dirigerait sur Sinaoum, situé à 30 kilomètres d'El-Ouatia. Vers dix heures du matin, la caravane se mit en marche, guidée par les Touaregs.

M. de Morès, resté en arrière pour surveiller ce qui se passait, s'aperçut que la caravane était entraînée vers le sud et non du côté de Sinaoum. Il se mit à protester et, faisant courir son mehari, il prit la tête de la colonne pour lui faire changer de direction.

A ce moment, les trois Touaregs se mirent à sa poursuite et à coups de sabre et de lance le blessèrent grièvement. Il n'avait point sa carabine. Son revolver chargé lui permit de tuer un de ses adversaires et d'en blesser un second. L'autre prit la fuite ; mais M. de Morès, sérieusement blessé, voulut descendre de son chameau.

Ce dernier, ne voulant ni se coucher ni s'arrêter, M. de Morès lui tira un coup de revolver dans la tête. L'animal tomba. M. de Morès, ayant trois blessures, une à la jambe, une au flanc, une au poignet, put, malgré cela, étant à pied, tenir tête, pendant plus de deux heures, à une trentaine d'assaillants.

Malheureusement, seul contre tous, il devait succomber. Un chamaba put arriver par derrière et lui logea une balle dans le bas du crâne qui vint ressortir par la gorge. Ce fut le coup de grâce, M. de Morès était mort.

CURIOSITÉS ARITHMÉTIQUES

MOYEN DE DEVINER UN NOMBRE PENSÉ

Un nombre ayant été pensé, faites-le tripler, puis faites-y ajouter 1 ; faites ensuite multiplier le tout par 3, puis ajouter au produit le nombre pensé. Cette série d'opérations produira une somme qui, lorsque vous en aurez soustrait 3, vous donnera un nombre décuple de celui qui a été pensé ; il suffit donc de le diviser par 10, c'est-à-dire d'enlever le dernier chiffre de droite, pour avoir cette somme.

Exemple.—Supposons que le nombre pensé soit 10 ; triplé, il vous donnera 30 ; puis, en ajoutant 1, nous aurons 31 ; si nous multiplions ce nombre par 3, nous obtiendrons 93, auquel nous ajouterons 10, nombre primitivement pensé, ce qui nous donnera 103. Maintenant, ôtons 3 de 103, il nous reste 100, nombre décuple du nombre pensé, qui est 10.



LES MERAZIG RAPPORTENT LES CORPS DU MARQUIS DE MORÈS ET D'ABD-EL-HAK